



Mes déchets verts  
régénèrent la terre



# TOUS AU COMPOST



## LE GUIDE DES GESTES SIMPLES POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT



02 32 23 47 47



com@setom.fr



WWW.SETOM.FR

# *Le compost à domicile*

**Le compostage à domicile est la solution idéale pour nos déchets verts.**

En effet, il présente au moins deux avantages,



**L'avantage économique** se traduit, pour la collectivité, et donc pour chacun d'entre nous, par une économie sur :

- le coût de transport (*entre la déchèterie et le lieu de compostage*),
- les frais de gestion de la déchèterie,
- les coûts engendrés par le traitement (*valorisation des déchets verts en compost par broyage, retournement, arrosage*).

**Les avantages écologiques :**



- moins de transport vers les déchèteries,
- moins de carburant utilisé pour les opérations de fabrication du compost,
- moins d'engrais pour fertiliser la terre.

**Le compost est le résultat de la décomposition naturelle des déchets organiques.**

Selon la taille de votre jardin, vous pourrez préférer le compostage en bac, pour des petites surfaces, ou le compostage en tas pour les grandes surfaces. Dans un cas comme dans l'autre, l'implantation devra privilégier une situation à mi-ombre, à l'abri du vent, non loin de votre habitation pour accueillir vos déchets de cuisine.

Le compost enrichit le sol en éléments nutritifs, améliore sa structure et sa fertilité de manière durable.

C'est un amendement facile à obtenir, économique et simple à utiliser.



# Que composter ?

**Pour obtenir un bon compost,**  
il faut mélanger deux types de déchets verts, en  
quantités égales et par couches alternées :



## Des déchets azotés :

- Fleurs fanées
- Tontes de gazon
- Epluchures de fruits et légumes
- Coquilles d'œufs
- Marc de café et filtres
- Sachets de thé ou tisane
- Pain rassis...



## Des déchets carbonés

- Branchages broyés
- Paille
- Herbes sèches
- Feuilles mortes...



# *Bien composter*

## **Equilibre des apports**

Pour constituer votre compost il faut varier les déchets compostables apportés, les déchets azotés, les déchets carbonés.



## **Mélange**



Pour l'élaboration de votre compost et accélérer sa décomposition, il vous faut mélanger les déchets de différente nature ; l'oxygénation ainsi générée favorise les organismes vivants à l'origine de la production du compost.

## **Contrôle de l'humidité**

L'humidité ne doit pas être en excès pour ne pas gêner l'aération. Inversement, un manque d'humidité est préjudiciable aux organismes vivants.



## **Surveillance**

Chaque apport de nouveaux déchets, est pour vous l'occasion d'observer l'état de décomposition et d'intervenir pour corriger un défaut d'humidité ou la nécessité d'un retournement.



# Utilisation du compost



**Le compost arrive à maturité après 8 ou 12 mois,  
selon que l'on composte en bac ou en tas.**

- Il apporte de la matière organique au sol,
- Il augmente le drainage dans les sols lourds et argileux,
- Il augmente la rétention d'eau dans les sols légers et sableux,
- Il facilite la croissance des racines.



A maturité, le produit présente un aspect homogène, une couleur sombre, une odeur agréable de sous-bois, une structure granuleuse.



Il peut alors être épandu en couches minces puis incorporé au sol par binage ou griffage sur 5 à 10 cm de profondeur. Il faut privilégier l'application fréquente de petites doses, ainsi que le printemps et l'automne pour l'épandage.



Le compost peut aussi s'utiliser en jardinières, dans les potagers, pour la plantation de pelouse, d'arbres ou d'arbustes.



# Le paillage



**Avant d'arriver à maturité et devenir du compost, votre mélange peut s'utiliser en paillage, tout comme les feuilles mortes, tontes de pelouse ou tailles broyées.**

L'opération consiste à les étendre en couche d'environ 5 cm au pied des plantes ou arbustes.

C'est un mode de compostage lent, mais efficace, qui ressemble à ce qui se produit en forêt lorsque les feuilles tombent des arbres.



**Le paillage présente les avantages suivants :**

- Conservation de l'humidité du sol,
- Fourniture d'éléments nutritifs et de matière organique par décomposition,
- Limitation de la croissance des mauvaises herbes,
- Uniformisation de la température du sol,
- Protection contre les fortes gelées.



# Autres méthodes



## Bois Raméal Fragmenté (BRF)

Après broyage, les branches ou tailles de haies peuvent être directement introduites dans la couche superficielle du sol.

Les branchages sélectionnés sont de préférence de faible diamètre (<7cm), fraîchement coupés, broyés, et prélevés sur des essences de feuillus. L'application de BRF dans le sol en améliore rapidement les propriétés et constitue un apport en éléments nutritifs.



## La tonte mulching

La tonte mulching est une technique de tonte sans ramassage d'herbe.

Le principe consiste à broyer très finement l'herbe ou le gazon.



L'herbe broyée va se décomposer rapidement sur le sol. Elle finira par le fertiliser et libérer de l'azote, élément primordial pour la couleur du gazon et sa densité et permettra de conserver l'humidité du sol.





## COORDONNÉES

SETOM de l'Eure  
V.C. 6 - Lieu-dit Saint-Laurent  
27930 Guichainville  
Tél : 02 32 23 47 47  
Fax : 02 32 23 47 46

Adresse postale : BP 110  
27091 Evreux cedex 09

# Nos partenaires

**CC du Pays du Neubourg**

**CC du Pays de Conches**

**Interco Normandie Sud Eure**

**Seine Normandie Agglomeration**

**Ville de GAILLON**

contact@paysduneubourg.fr

ccpc@conchesenouche.com

emilie.aubry@inse27.fr

environnement@sna27.fr

accueil@ville-gaillon.fr

02 32 34 04 41

02 32 30 19 67

02 32 32 93 01

02 32 53 87 19

02 32 77 50 00



com@setom.fr



WWW.SETOM.FR